



CERTIFICAT MÉDICAL D'INAPTITUDE TOTALE A LA PRATIQUE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

ÉVALUATION : en PONCTUEL

ÉPREUVE d'EPS : Obligatoire

EXAMEN : CAP
 Baccalauréat Professionnel
 Baccalauréat Général ou Technologique

CONSIGNES : ce certificat médical doit obligatoirement être authentifié par le cachet du médecin, mentionner la durée de l'inaptitude et être daté du jour de l'épreuve **au plus tard**. L'envoi des justificatifs se fait au fur et à mesure (dernier délai le 3 mai 2024, cachet de La Poste faisant foi).

AUCUNE DEMANDE NE SERA PRISE EN COMPTE passée cette date.

Je soussigné(e), Dr....., docteur en médecine

Lieu d'exercice :

Certifie avoir en application du décret n°88-977 du 11 octobre 1988, examiné l'élève :

(Nom, prénom) :

Né(e) le :

Et constate que son état de santé entraîne :

Une inaptitude totale

- Pour l'année scolaire
- Pour une durée de à compter de ce jour.

Date, signature et cachet du médecin :